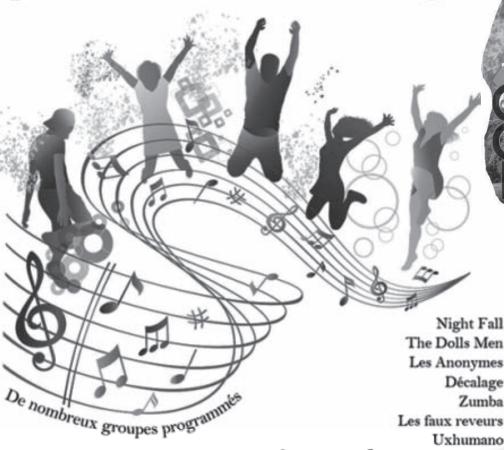
Vezinais



Bulletin d'informations municipales - Juin / Juillet / Août / Septembre 2015 - N°2

Vezins le 3 Juillet 2015 Fête de la Musique

A partir de 19h30 au centre bourg



5 et 6 septembre 2015

Buvette et restauration sur place





Cabinet paramédical 1 square des Jardins



105 ans de Mme POTIER Cécile

Sommaire

CABINET D'EXPERTISES CESBRON Tous diagnostics immobiliers: Vente Location Logement économe Amiante - Plomb - DPE - Electricité ≤ 50 A Gaz - Mesurage - Termites 51 à 90 B 91 à 150 **CERTIFICAT DE COMPETENCES** 151 à 230 **DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER** 231 à 330 9. rue des Landes - 49340 Vezins 331 à 450 Tél. 06 85 08 30 95 diag.cesbron@orange.fr Logement énergivore





Travaux Publics & Particuliers

Terrassements en tous genres Assainissements – Voiries – réseaux divers Goudronnage – Enrobés Livraison : pierre, gravier, sable

VEZINS – 02 41 64 40 14

Edito	3
Vie communale	4 à 8
Infos Mairie	9 à 12
Enfance et jeunesse	12 à 13
Associations	13 à 20
Infos diverses	21 à 22
Intercommunalité	22 à 24

Le prochain **P'tit Vezinais** paraîtra début octobre 2015. Merci de bien vouloir nous adresser vos communiqués **avant le 17 août 2015** à mairie.vezins49@wanadoo.fr
Ce P'tit Vezinais couvrira les d'octobre/novembre/décembre 2015 et janvier 2016. Merci d'en tenir compte pour vos envois. Monsieur le Maire et le Comité Communication sont heureux de vous présenter ce bulletin et remercient les annonceurs et les associations pour leur participation.

Le P'tit Vezinais est une publication municipale.

Editeur: Mairie Place Flandres Dunkerque 49430 Vezins
Tél. 02 41 49 02 60 - Fax 02 41 49 02 63
E mail: mairie.vezins49@wanadoo.fr
Site internet: www.mairie-de-vezins.com
Directeur de la Publication: Nadia BOUHATMI
Comité de rédaction: Commission de communication,
M. le Maire, adjoints au Maire, Nadège Onillon,

Conseillers délégués et associations.

Conception et Impression : LGL Imprimerie - Trélazé

Distribution : Bénévoles - Diffusion : 800 exemplaires



ST GEORGES DES GARDES

TEL. 02 41 29 23 50 www.actionnet.a3w.fr





Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Nous voici au début du troisième trimestre 2015. Le contexte financier, économique et

social est tendu, mais on tient bon.

Nous sommes dans une période budgétaire difficile, nul ne l'ignore. Les dotations de l'État sont en fort recul et continueront de diminuer jusqu'en 2017. Cette situation nous impose une gestion plus rigoureuse de nos dépenses. Dans ce domaine, nous devons donc faire des efforts et des économies sur nos dépenses de fonctionnement dans tous les domaines. Cela entraine plus que jamais des choix sur nos actions et investissements.

Pour autant, nous devons rester mobilisés pour poursuivre le développement de Vezins grâce à ses nombreux atouts : population en croissance, tissu associatif important et dynamique qui apportent de la vie au village.

Dans le cadre de la sécurité et de l'opération « participation citoyenne – voisins vigilants », le protocole avec le Préfet est signé. Sa mise en place va être effective très prochainement. Je remercie les nombreux citoyens volontaires référents qui seront bientôt conviés à une réunion d'information.

Vous pourrez lire dans cet éditorial les résumés des différentes Commissions Municipales « très vivantes », à qui j'adresse mes remerciements, pour leur dévouement. Je les félicite aussi pour leur travail important, constructif et parfois difficile.

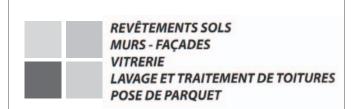
Le 26 février 2015, nous avons eu l'honneur de nous rendre au domicile de Madame Cécile POTIER, notre doyenne aussi bien au niveau communal que communautaire, pour célébrer ses 105 ans. Cécile est née le 26 février 1910 aux Lucs-sur-Boulogne en Vendée. Après avoir participé à la vie de la ferme chez ses parents, elle a travaillé comme serveuse dans de grands restaurants nantais. Elle est venue s'installer à Vezins en 1955, où elle a monté un commerce de bonneterie. Elle a terminé sa carrière professionnelle à l'usine de chaussures La Vezinaise. Je la remercie pour son accueil et sa joie de vivre.

J'espère vous voir nombreux aux évènements festifs communaux qui auront lieu prochainement, tels que la Fête de la Musique ou bien le Concours Complet d'Équitation, où nous pourrons saluer l'engagement et le travail fourni pour l'élaboration de ces deux moments forts, organisés respectivement par le Comité des Fêtes pour le premier et par Vezins Évènement Équestre pour le second, sans oublier l'ensemble des bénévoles.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce P'tit Vezinais et un très agréable été 2015.

Cédric VAN VOOREN





MARTINEAU DÉCOR

Christophe MARTINEAU martineaudecor@orange.fr

10, route des Bois 49320 VEZINS

02 41 64 92 33 06 08 00 70 21

le mot des Commissions

COMMISSIONS FINANCES - ELECTIONS - CIMETIERES

Président: Cédric VAN VOOREN, Maire

Tél.: 02.41.49.02.60

Mail: mairie-de-vezins49@wanadoo.fr

L'analyse de la situation financière de la commune au 31 décembre 2014 démontre une gestion maîtrisée des deniers publics et de son endettement.

En effet, les comptes de résultat de l'exercice 2014 font apparaître un solde de fonctionnement positif qui s'élève à 253 156,68 € (1 045 609,06 € de recettes réelles - 792 452,38 € de dépenses réelles). Ce chiffre constitutif de l'épargne brute représente 153,99 € par habitant. Il couvre largement l'annuité en capital de la dette qui s'élève à 152 691,35 €, soit 60,34 % de la capacité d'autofinancement.

L'encours de la dette est de 829 845,99 €, soit une dette par habitant de 504,77 €. Ce chiffre est en-dessous de la moyenne de la strate qui est de 532 € pour les communes de moins de 2 000 habitants. Pour rembourser cette dette, il faudrait 3,28 années d'épargne brute (829 845,99 € / 253 156,68 €). En-dessous de 10 années, la

commune est dans une situation financière normale.

Jusqu'en 2016, la commune va rembourser la majeure partie de ses dettes. En 2015, elle clôturera le remboursement d'un prêt de 208 855 € contracté en novembre 2000, pour les bâtiments communaux et le cimetière. En 2016, se terminera un gros prêt de juin 2007 (refinancement de 2 prêts pour 466 029 €) qui pèse 63 800 € par an. Enfin en 2018, s'achèvera le prêt de 5 198 € par an pour le Jumper neuf acheté 24 600 € en juin 2013.

Ainsi, jusqu'en 2019, les échéances seront modérées (autour des 65 000 €). Les deux prêts pour l'extension de la MCL et la création du restaurant scolaire (de 300 000 € et de 310 000 €) seront clôturés en 2019 et 2020, de sorte qu'à partir de 2021, la commune aura remboursé la quasi-totalité de ses emprunts. Il ne restera plus que le prêt de 300 000 € pour la rue d'Anjou contracté en novembre 2011, qui représente 25 260 € par an et qui sera échu en 2025.

MEMBRES



Michel HERVÉ



Marina DEFOIS



Nadia BOUHATMI



Arnaud MURZEAU



COMMISSION URBANISME - VOIRIE - AGRICULTURE



Vice-Présidente: Marina DEFOIS, Adjointe au Maire

Tél.: 06.83.60.15.84

Mail: mdefois@mairie-de-vezins.com

Jardins communaux

Les jardiniers sont au travail. En effet, 4 parcelles sur 10 des jardins

communaux sont louées depuis le 10 avril. Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie pour les différentes modalités d'inscription. Des cabanes en bois équipées de récupérateurs d'eau, seront installées bientôt. Des sous compteurs d'eau permettront aux locataires de pouvoir arroser leurs cultures mais aussi de maitriser leur consommation.

Désherbage vapeur

La norme zéro produit phytosanitaire entrant en application à l'horizon 2020, le Conseil Municipal a donc fait le choix d'utiliser la technique du désherbage vapeur pour les différentes rues de la commune. Cette méthode a pour avantage de limiter la consommation de produits phytosanitaires et donc de ne pas polluer le sol et l'air. Ce marché a été confié à l'entreprise Brangeon de Cholet pour un budget de 5 000 €.

Lotissement de La Gagnerie

La voirie définitive du lotissement de La Gagnerie a été effectuée

pour la première tranche. Pour la seconde tranche, les travaux de voirie seront effectués, après la vente des 7 parcelles restantes.

Lotissement des jardins

Comme vous avez pu le constater, le cabinet paramédical accueillant 4 kinésithérapeutes et une orthophoniste s'est implanté depuis peu, square des Jardins, à proximité de la bibliothèque. Un parking est à disposition des clients aux abords du bâtiment. 4 parcelles communales de 360 m², 453 m², 375 m² et 371 m² sont à vendre dans ce nouveau lotissement au cœur de notre commune.

Balayage voirie

Afin d'optimiser et de rationaliser les coûts des prestations de balayage de voirie, la Communauté d'Agglomération du Choletais et les communes de Chanteloup Les Bois, La Romagne, La Séguinière, Mazières-en-Mauges, Nuaillé, Saint-Christophe-du Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Trémentines, Toutlemonde et Vezins ont constitué un groupement de commandes pour la passation du marché. Pour notre commune, la prestation représente un coût annuel d'environ 600 € H.T. (délibération du 1er avril).



Vie communale

Investissement locatif PINEL

La loi Pinel a remplacé la loi Duflot dans le domaine de l'investissement immobilier locatif depuis le 1^{er} septembre 2014. En effet, il s'agit de favoriser l'investissement locatif en ouvrant la possibilité de louer les logements bénéficiant de défiscalisation aux ascendants et descendants des propriétaires. Le dispositif de défiscalisation peut désormais être conclu pour une durée réduite de 6 ans, et toujours de 9 et 12 ans. Ce mécanisme est applicable de plein droit aux communes situées en zones A, A bis et Bl, avec une possibilité d'application dérogatoire dans la zone B2, par arrêté préfectoral, si un besoin de logements locatifs est constaté. La commune de Vezins, située en zone B2, souhaite obtenir un agrément dérogatoire pour bénéficier de ce dispositif d'investissement locatif.

Programme d'entretien des chemins communaux

Comme nous avions précisé dans le précédent P'tit Vezinais, les travaux énumérés ci-après auront lieu dans l'année pour un montant de total de : 15 876,50 € HT, soit 19 051,80 € TTC :

- Chemin de la Gaudechère et de la Crassère (curage de fossés, dérasement d'accotement, reprofilage),
- Chemin des Landes de Misère (curage de fossés, dérasement d'accotement, reprofilage),
- Chemin le Bordage Joli (curage de fossés, dérasement d'accotement, reprofilage, confection grille avaloir, canalisation, reprofilage),
- Chemin le Bas Louras et l'Héraudière (reprofilage, revêtement bitume fluxé).

MEMBRES







Informations diverses

Il n'a pas été fait usage de préemption de la commune pour les ventes de maisons et terrains suivants :

- 7 rue Joseph Martineau (bâti)
- 3 rue Nationale (bâti)
- 1 rue Traversière (bâti)
- Pré de la Porte (non-bâti)
- 4 rue Joseph Martineau (bâti) (AL 222 et AL 220)
- 10 rue des Frairies (non bâti)
- 17 rue du Parc (bâti)
- 17 rue des Montées (bâti)
- 10 rue du Moulin (non bâti)
- 6 rue des Charmes (bâti)
- 14 rue des Charmes (bâti)

Enquête publique - Révision du SAGE LAYON-AUBANCE

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Layon-Aubance a engagé une procédure de révision du SAGE, au titre des dispositions du code de l'environnement, afin d'atteindre un bon état écologique de l'eau, de restaurer des zones humides, de gérer les débits d'étiage et, de façon générale, les opérations à mener.

Le dossier de consultation est téléchargeable à l'adresse :

http://maine-et-loire.gouv.fr - rubrique «politiques publiques» - Environnement, eau, chasse, pêche – eau ou sur le site de la Mairie **www.mairie-de-vezins.com.**

Ce site est accessible aux administrés qui souhaitent faire leurs observations soit en les adressant par écrit au siège de l'enquête,

en mairie de Martigné-Briand, à l'attention de la présidente de la commission d'enquête, Madame Thérèse VAUTRAVERS, soit en les lui adressant par courriel à l'adresse suivante : **pref-sage-layon-aubance@maine-et-loire.gouv.fr**

COMMISSION VIE SCOLAIRE

Vice-Président: Arnaud MURZEAU, Adjoint au Maire

Tél.: 06.83.60.07.30

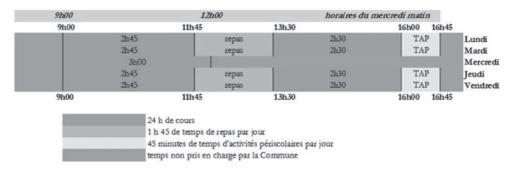
Mail: amurzeau@mairie-de-vezins.com

TAP

Mise en place à la rentrée dernière, la réforme des rythmes scolaires va connaître une nouvelle application à partir de la rentrée prochaine. Afin de connaître les prévisions de fréquentations des effectifs aux Temps d'Activité Périscolaires (TAP) et des modalités de leur mise en œuvre, un questionnaire a été adressé à tous les parents d'élèves des écoles vezinaises. Les résultats obtenus ont été analysés et débattus au cours de la réunion du 7 avril 2015. Il en ressort que compte tenu des effectifs prévus (+ de 120 élèves) les locaux communaux ne peuvent pas accueillir simultanément tous les enfants en TAP.

Par conséquent, seule l'option des TAP en décalé (2 jours pour l'école publique et 2 autres jours pour l'école privée) est matériellement

viable. Cette formule ne convenant pas à l'école privée (horaires non réguliers pour le rythme de l'enfant), celle-ci a décidé ne pas appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine. De cefait, il est désormais matériellement possible de mettre en place les TAP tous les jours à heure fixe pour l'école publique. Par une délibération du 29 avril 2015, il a été décidé qu'à partir de la rentrée prochaine, l'emploi du temps sera le suivant:



Vie co<u>mmunale</u>

Nous vous rappelons, comme il a été précisé dans le courrier joint au questionnaire, que toute demande d'inscription aux TAP sera refusée (hors cas de nouvelle inscription scolaire).

Le personnel qui assurera les TAP sera celui qui aura été recruté pour la périscolaire avec le soutien des agents communaux.

Périscolaire et ALSH

Nous vous avions déjà annoncé que, conformément au souhait émis le 19 novembre 2014 par le Conseil Municipal, les services de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs sans hébergement seraient gérés directement par la Mairie à compter du 1^{er} septembre 2015.

Une procédure de recrutement de personnel qualifié va être lancée (2 fonctionnaires + 1 recrutement d'un 3ème poste en CDD). A l'heure actuelle, les démarches administratives et la mise en place logistique ont déjà commencé en vue de proposer un service efficace et fonctionnel à la rentrée prochaine.

Nous remercions l'association Familles Rurales pour le travail effectué et le don de matériel informatique et éducatif qui permettra une bonne continuité du service.

A partir de mi-juin, vous pourrez d'ores et déjà inscrire vos enfants directement à la Mairie et le faire en ligne à partir du mois de juillet sur le site internet de la commune.

Un règlement intérieur unique pour la cantine, l'accueil de loisirs et la périscolaire sera élaboré prochainement afin de faciliter les démarches et d'éviter les doublons. Il inclura notamment les fiches sanitaires (pour les vaccinations) et les attestations de droit à l'image.

Demande d'ouverture de classe

Une première étude de la demande d'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école publique a été effectuée sur la base des effectifs du mois de décembre et a amené la direction académique de Maine-et-Loire à refuser cette demande.

Suite à ce refus, Monsieur le Maire a interpellé par courrier le Directeur Académique, l'Inspecteur d'Académie, le Recteur ainsi que le Député Gilles Bourdouleix et le Sénateur Pierre Raoul, afin que soit réétudiée cette position.

Monsieur le Maire et une partie des élus municipaux ont été présents au rassemblement du vendredi 22 mai pour manifester leur soutien et leur solidarité avec les enseignants et les parents d'élèves.

Au mois de juin, la direction académique doit réétudier la demande sur la base des nouveaux effectifs qui ont augmenté depuis le début d'année scolaire.

Nous espérons que cette demande d'ouverture sera acceptée à la prochaine commission départementale fin juin. Dans ce cas, la Mairie fera tout le nécessaire pour accueillir une nouvelle classe.

MEMBRES









COMMISSION AFFAIRES SOCIALES



Vice-Président : Michel HERVÉ, Adjoint au Maire

Tél.: 06.83.60.29.03

Mail: mherve@mairie-de-vezins.com

Boniour.

La Commission informe toutes les personnes de Vezins, âgées de 70 ans et +, que le traditionnel banquet de l'amitié aura lieu le DIMANCHE 4 OCTOBRE 2015. Cette année, le repas sera préparé par le restaurant

« Les Acacias ». Les bulletins d'inscriptions vous parviendront courant du mois de septembre.

Durant le 1^{er} semestre 2015, les transports solidaires ont représenté 468 kms, c'est un service qui fonctionne bien sur la commune. A ce jour, 10 conducteurs et 16 personnes sont inscrits. Pour bénéficier des transports solidaires ou devenir bénévole conducteur, merci de remplir le coupon ci-dessous et de le déposer en Mairie.

Transport solidaire		
Je suis intéressé (e) :	☐ pour bénéficier de ce transport	☐ pour être conducteur bénévole
Nom :		Prénom :
Adresse :		
Гél. :		Courriel:

Le P'tit Vezinais



Vie communale

Plan canicule

Dans l'éventualité d'un plan canicule cet été, la municipalité et le CCAS de Vezins met en œuvre un plan de prévention. Toutes personnes âgées, fragiles ou handicapées, sont invitées à se faire recenser sur le registre de la Mairie. Grâce à ce document qui contient les coordonnées de la personne, de son entourage ou encore de son médecin traitant, le CCAS pourra les contacter afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien.

La Commission Sociale vous souhaite un agréable été.

MEMBRES









COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE - ANIMATION - COMMUNICATION



Vice-présidente: Nadia BOUHATMI, Adjointe au Maire

Tél.: 06.83.60.80.16

Mail: nbouhatmi@mairie-de-vezins.com

Chères Vezinaises, Chers Vezinais, L'été approche et le soleil devrait briller toute la saison estivale; enfin

nous l'espérons tous ! Ce sera le lancement des manifestations en plein air telles que la « journée truite » organisée par la Gaule Vezinaise le 6 juin, à l'étang de l'Uzelière, un concours de pétanque géré par la Pétanque Vezinaise le 27 juin au stade, et sans oublier l'incontournable Fête de la Musique le 3 juillet, dans le centre-bourg qui est pilotée par le Comité des Fêtes, ainsi que le Concours Complet d'Équitation les 5 et 6 septembre. Venez nombreux, ces 4 associations comptent sur votre pésence.

Je tiens à remercier les Co-Présidents, Messieurs Yannick DEFOIS et Laurent DELMAIS, qui ont accepté la présidence du Comité des Fêtes en janvier dernier ainsi que toute leur équipe, afin que cette association puisse perdurer sur la commune et nous proposer des événements pour divertir tous les vezinais. Merci également à tous les bénévoles, les agents communaux et les commerçants qui sauront œuvrer et dynamiser Vezins, lors de cette 5^{ème} édition de la Fête de la Musique.

J'invite tous les jeunes vezinais âgés d'au moins 14 ans, à rejoindre les membres du Foyer des Jeunes dont les coordonnées sont mentionnées dans la rubrique « FOYER DES JEUNES » de ce P'tit Vezinais, pour obtenir de plus amples informations, notamment sur les activités proposées. Le Foyer des Jeunes permettra de vous retrouver dans la bonne humeur, en toute convivialité... Bien évidemment, les personnes manquant de civisme ne sont pas tolérées sinon la fermeture du foyer pourrait alors être engagée par la municipalité. La présence d'au moins 2 adultes serait souhaitable pour apporter un soutien et accompagner au mieux ces jeunes.

En tant que Vezinais, vous pouvez bénéficier de divers avantages proposés par la C.A.C. tels que l'accès aux Conservatoire, Théâtre St Louis, musées, médiathèque, bibliothèque et ludothèque, à des prix très raisonnables.

Pour avoir visité dernièrement la ludothèque située au 1^{er} étage de la résidence Mail II, à proximité de la Place des Halles, je recommande vivement cet endroit de 400 m² dédiés aux jeux, à toutes les familles vezinaises. Une vraie caverne d'Ali Baba vous attend ! Un thème est proposé chaque mois (ex : Jack le Pirate) qui permet de découvrir des jeux et activités en rapport avec le thème. Plusieurs espaces ludiques ont été créés, dans un souci de recherche et d'observation de l'intérêt du jeu, pour le développement de l'enfant et de l'adulte. Vous pouvez rester sur place pour jouer le temps qu'il vous convient, ou bien emprunter des jeux de société et autres, des trottinettes, des vélos, des déguisements, etc., pour une durée maximale d'un mois, moyennant une cotisation annuelle de 8,20 € pour un enfant de - 18 ans et 18,50 € pour la catégorie +18 ans. Sachez que des soirées jeux sont organisées pour les adultes et qu'elles connaissent un franc succès.

Enfin, vous n'êtes pas sans savoir que l'Institut Municipal des Langues de Cholet fermera ses portes le 3 juillet prochain. En partenariat avec la Ville de Cholet, des cours de langues étrangères seront pratiqués pour enfants et adultes, dès la prochaine rentrée scolaire, au CNAM situé sur le Campus Choletais, boulevard Pierre Lecoq, à des prix très intéressants. Vous y trouverez un enseignement de qualité.

La Commission Vie Associative et Culturelle vous souhaite à tous une agréable lecture et une très belle saison estivale.

MEMBRES









Vie co<u>mmunale</u>

COMMISSION PATRIMOINE



Vice-président : Claude POISSONNEAU, Adjoint au Maire

Tél.: 06.83.41.36.26

Mail: cpoissonneau@mairie-de-vezins.com

Bonjour à toutes et à tous.

Espaces verts

Les beaux jours arrivent et nos agents s'activent pour entretenir nos espaces verts, tondeuses et taille de haies sont en œuvre dans tout Vezins.

Merci d'être patient si votre secteur ou quartier n'est pas encore complètement propre, car malgré un début de printemps moyen en température et ensoleillement, les pelouses et mauvaises herbes ont apprécié et se sont donc développées rapidement.

Pour information, les heures de tontes sont doublées par rapport à une année normale. Si vous avez des informations importantes à communiquer, merci de les renseigner en mairie.

Accessibilité des bâtiments

Nous venons de recevoir le diagnostic d'accessibilité de nos bâtiments recevant du public. Le rapport indique les travaux à effectuer dans chaque bâtiment ainsi que le montant des travaux (à titre indicatif). Cela nous permettra d'avoir un ordre de grandeur pour établir l'enveloppe prévisionnelle des prochaines années. Maintenant il nous faut préparer le document « d'adap » pour le 27 septembre en étant le plus précis possible sur les travaux à réaliser et leurs échéances, sans pour autant être exhaustifs, car il nous servira de référence pour réaliser les travaux. Il faudra faire des choix importants, notamment sur les bâtiments de la mairie (ascenseur) ainsi que sur les accès extérieurs aux salles de sport, foot, MLC et salle annexe.

Voici à titre indicatif le tableau récapitulatif avec les travaux par bâtiment et leurs coûts. La salle Saint Pierre et les deux sanitaires publics ne sont pas encore chiffrés. Les documents relatifs à l'Adap seront consultables en mairie à partir de juillet.

LIEUX	MONTANT	TYPE DE TRAVAUX
Bibliothèque	1 500 €	Stationnement, accueil, sanitaires
École publique	9 900 €	Cheminements extérieurs, sanitaires
Église	2 300 €	Porte latérale et sas
Foyer des jeunes	15 800 €	Cheminements extérieurs, sanitaires, accueil
Mairie	44 600 €	Accueil, escalier, ascenseur pour accès à la salle de conseil
Maison des associations	12 100 €	Cheminements extérieurs, sanitaires, circulation intérieure
Restaurant scolaire	3 200 €	Cheminements extérieurs, sanitaires,
M.C.L.	2 400 €	Accueil, sanitaires, signalisation intérieure
Salle annexe	14 100 €	Cheminements extérieurs, sanitaires, circulation intérieure
Salle omnisport	16 400 €	Cheminements extérieurs, sanitaires, stationnement, douches + cabines
Salle du foot	27 300 €	Cheminements extérieurs, sanitaires, accueil, stationnement
2 sanitaires publics		
Salle St Pierre		
TOTAL	149 600 €	

Travaux

Après un nettoyage important des abords de la petite chapelle sur la route des poteries, nous allons faire réparer la couverture en ardoise, afin de rendre le bâtiment hors d'eau pour un montant de 4 774 €. Nous cherchons des solutions, à travers un chantier jeune, des bénévoles, des associations…pour rénover l'intérieur. Nous devrons aussi aménager un chemin d'accès à la chapelle par un débroussaillage du bois. Suite à la demande du club de basket, nous allons refaire le traçage aux normes du terrain de basket à l'intérieur de la salle omnisport et le capitonnage des panneaux de basket pour un montant TTC de 1 686 €. Une modification du tracé a déjà été effectuée en septembre 2013 pour un montant de 657,80 € TTC, mais elle ne s'avère plus aux normes actuelles.

Le chauffe-eau du stade de foot sera remplacé avant la nouvelle saison pour un montant de 7 112 € TTC. Le terrain en herbe, quant à lui, bénéficiera d'une aération et d'un décompactage pour 1 470 € TTC.

Le dallage à l'entrée de la MCL sera remplacé par un bitume. En effet, les dalles se sont déplacées et décalées avec le temps et peuvent occasionner des chutes ou blessures. Le montant des travaux s'élève à 1 736 € TTC.

La Commission Patrimoine vous souhaite un agréable été.

MEMBRES



Marina DEFOIS



Arnaud MURZEAU



Ange SABATINI



Bastien MARTINEAU



Jean-René BARII I ÈRF



Infos mairie



Naissances

Le 6 février 2015 : Maelys ROUTHIAU Le 10 février 2015 : Prune CHABOT Le 17 février 2015 : Haley VENTROU Le 19 février 2015 : Zoë GOURICHON Le 2 mars 2015 : Thaïs GUÉRIN Le 6 mars 2015 : Mila GIBOUIN Le 31 mars 2015 : Juliette CUREAU

Mariages

Le 2 mai 2015 : MÉNARD Guillaume et LEMASSON Amandine Le 16 mai 2015 : MAGLOIRE Fabien et MARTIN Stéphanie

Décès

Le 8 février 2015 : CESBRON Madeleine (née BRÉMOND) Le 6 avril 2015 : BODIN Marie-Josèphe (née SOURISSEAU)

Le 2 mai 2015 : de TERVES Amaury Le 13 mai 2015 : CARDIS Pierre

Carte Nationale d'Identité



Voici venir la belle saison et bientôt les vacances d'été. Peut-être avez-vous l'intention de prendre la route des vacances ? Afin de ne pas être pris au dépourvu la veille de votre départ, assurez-vous que votre carte d'identité est encore valable.

Délai d'obtention

La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande. Par exemple, à l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter de manière significative. Vous pouvez demander le renouvellement de votre carte d'identité avant ou après sa date d'expiration.

A noter: si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée. L'ancienne carte doit être présentée. En effet, si vous ne possédez plus l'ancienne carte, la procédure de demande sera différente: perte ou vol. Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande.



Passeport

Le passeport biométrique est délivré dans le département du Maine et Loire. Seules certaines communes sont habilitées à recevoir les demandes de passeports dont **Cholet, Vihiers et Mauléon.** Validité du passeport : 10 ans

Nouveaux arrivants

Si vous êtes arrivés sur Vezins depuis peu ou si vous venez d'arriver, n'hésitez pas à vous faire connaître à la Mairie.

Site Internet

N'hésitez pas à nous faire part de vos informations et manifestations que vous souhaiteriez y faire paraître, après validation de la Commission de la Communication : http://www.mairie-de-vezins.com





Presse Locale

Ouest France: M. CESBRON Jean-Guy - Tél. 02.41.46.45.13 ou 06.52.22.14.93 Courrier de l'Ouest: M. SÉCHET Jean-Paul - Tél. 02.41.64.48.35 ou 06.75.60.93.45



Pour annoncer vos évènements (assemblées générales, concerts, animations), pensez au site internet : www.infolocale.fr

Cholet bus

Les abonnés scolaires Cholet bus vont recevoir dans les prochains jours par mail ou par courrier un dossier d'abonnement. Merci de retourner ce dossier complet le plus tôt possible à Choletbus, sans quoi on ne pourrait vous garantir la délivrance de la carte d'abonnement à temps pour la rentrée. Ensuite, une permanence se tiendra le lundi 24 août de 11 h 00 à 12 h 30, à la Maison des Associations de Vezins où les abonnés scolaires pourront retirer leur carte d'abonnement.

Service Emploi du Choletais

- Jeudi 2 juillet 2015 à la Maison des Associations.

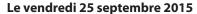


Colonne à verre

Dans le cadre de l'optimisation du verre, la Communauté d'Agglomération du Choletais renouvelle son parc de colonnes à verre. Elles seront désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une nouvelle colonne à verre a été installée rue Nationale à Vezins en face du cimetière.

Encombrants

Les personnes âgées souhaitant se débarrasser d'encombrants (appareils ménagers et autres) sont invitées à se faire connaître en Mairie. Les employés communaux procéderont au ramassage :



RAPPEL : Ce service est seulement proposé à destination des personnes ayant des difficultés pour se déplacer et sans famille à proximité ni moyen de locomotion.

Collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)

La collecte des D3E (réfrigérateurs, lave-linges, écrans, petits appareils électroménagers ...) aura lieu le samedi 26 septembre 2015 de 9 h 30 à 11 h 30, à la Maison des Associations – 16 Place du Général de Gaulle.

Pour rappel, la collecte concerne uniquement les D3E ménagers. Tout autre objet présenté aux agents d'Emmaüs ce jour sera refusé.



Bruit de voisinage

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :



- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.
- Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h00.
- Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Arrêté préfectoral du 31 décembre 1999 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, consultable en mairie.

Déjections canines

Ramasser les déjections de son animal est un geste civique, écologique mais aussi un respect pour son animal, pour la commune et pour ses habitants. Ramasser les crottes de son animal est une responsabilité. C'est un geste simple et rapide, une habitude qui doit s'installer.





Désherbage des rues à la vapeur

- Mardi 7 et mercredi 8 juillet 2015
- Mardi 1er et mercredi 2 septembre 2015
- Mardi 27 et mercredi 28 octobre 2015

Balayage des rues

- Lundi 3 août 2015 - Lundi 2 novembre 2015

Pensez à enlever vos véhicules de la voie publique.



Feu d'artifice

Les particuliers peuvent organiser un feu d'artifice sur le domaine privé. L'organisateur doit obligatoirement transmettre une déclaration d'organisation à la Préfecture au moins 15 jours avant la manifestation si le feu d'artifice comporte des fusées du type K4 ou s'il réunit un poids total de matière explosive > 35 kg. Le tir des artifices du groupe K4 est obligatoirement effectué par un artificier ou sous le contrôle direct d'une personne ayant le certificat de qualification au tir d'artifice du groupe K4.

Si le feu ne comporte que des artifices du groupe K1, K2 ou K3, il est vivement conseillé (mais non obligatoire) d'avoir recours à un artificier titulaire du certificat de qualification au tir d'artifices. Bien qu'il n'y ait pas d'obligation légale de prévenir les pompiers, cela reste néanmoins recommandé.

Pour l'organisation de ce type de manifestation sur le domaine public, des autorisations spécifiques sont nécessaires (notamment un permis de tir). Des particularités sur le stockage des fusées sont également en place.

Réglementation des feux

L'arrêté préfectoral du 23 février 2013 (annulant celui d'octobre 2012) règlemente les feux de plein air. Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux secs est toléré en dehors des zones urbaines, à la condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage.

Cette tolérance n'est accordée qu'entre 11 h 00 et 15 h 30 les mois de décembre, janvier et février et de 10 h 00 à 16 h 30, les autres mois, (hors mois faisant l'objet d'interdiction).

Le brûlage pourra être interdit :

- en cas de prévisions ou constat d'un épisode de pollution,
- en périodes de vents susceptibles de transporter les fumées en direction d'une construction,
- à une distance inférieure à 30 mètres de toute habitation, construction, route, autoroute, voie ferrée, ligne aérienne électrique ou téléphonique...

Tout feu à l'air libre doit faire l'objet d'une surveillance constante jusqu'à sa complète extinction et une réserve d'eau doit être disponible à proximité. Le brûlage à l'air libre de résidus



végétaux générés par les activités agricoles, viticoles, horticoles et arboricoles est autorisé lorsque des raisons agronomiques ou sanitaires l'exigent, en particulier pour la destruction des produits issus de la taille et de l'arrachage des vignes, des haies bocagères et des arbres fruitiers susceptibles d'être porteurs de maladies. Mais cette dérogation est limitée à la période du 16 octobre au 15 mai, entre 7h et 17h. Attention, entre le 16 février et le 31 mars, aucun feu ne peut être allumé à moins de 200 mètres des zones boisées. Seuls les propriétaires forestiers sont autorisés à brûler à moins de 200 mètres et à l'intérieur des zones boisées.

Le brûlage à l'air libre de produits ménagers, industriels, huiles végétales et minérales, hydrocarbures et produits dérivés.

Règlementation « Accès aux chemins de randonnée »

Par arrêté n° 6/2012 en date du 19 janvier 2012, la circulation des véhicules à moteur est interdite de manière permanente sur les voies de la commune :

- chemin rural dit Vieux chemin Cholet
- chemin rural n° 2 dit de l'Espronnière
- chemin rural n° 5 dit de la Grenauderie
- chemin rural n° 11 de Reigner à la Gâterie
- chemin rural n° 13 du Plessis Breton
- chemin rural n° 23 dit des Blouères et des Nouettes
- chemin rural n° 24 dit de la Verrerie
- chemin rural n° 26 dit de la Pariserie
- chemin rural n° 27 dit de la Limonière

- chemin rural n° 28
- chemin rural n° 29 dit de la Marminière
- chemin rural n° 30 dit de la Bâte
- chemin rural n° 31 dit des Foulons
- chemin rural n° 32 dit de la Charonnière
- chemin rural n° 34 dit de la Seigneureterie
- chemin rural n° 36 dit du Fortrat
- chemin rural n° 37

Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public ou à des fins professionnelles d'exploitation et d'entretien des espaces naturels desservis.



Infos mairie

Le recensement citoyen obligatoire

Ce que dit la loi : Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois ? L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.



Le P'tit Vezinais



Enfance et Jeunesse

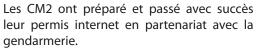


Dernières nouvelles de l'école :

Portes ouvertes le 13 mars : les familles sont venues participer aux ateliers que les élèves proposaient dans leur classe : jeux de logique, constructions, énigmes, dictées... les parents ont joué le jeu et pris la place de leurs enfants le temps d'un après-midi.



Carnaval : toute l'école a défilé dans les rues de Vezins le 10 avril sous un ciel capricieux. mais les quelques gouttes de pluie en fin de défilé n'ont pas gâché la joie des enfants et des parents!



Une action qui vise à initier les plus jeunes

aux dangers d'internet et à leur apprendre à avoir une attitude responsable. Les enfants

l'ont bien compris et auront maintenant la tâche de transmettre ces informations à leurs parents!



Vous pourrez bientôt suivre toutes nos activités sur notre nouveau blog : http://passerelle.ac-nantes.fr/evre-vezins/













Enfance et Jeunesse



Les élèves de Cycle 3 sont partis dans les Côtes d'Armor pour cinq jours. Ils ont découvert cette région et fait plein de découvertes. Nous étions accompagnés de Maryvonne et Serge LEVRARD ainsi que de Martine COTTENCEAU. Notre intention était d'organiser des activités et des situations d'apprentissage dans un autre contexte que celui de la classe. Nous avons voulu favoriser une exploration et une appropriation d'un monde différent, notamment par la découverte d'une région.

Voici notre emploi du temps :

Jours	Matin	Déjeuner	Après-midi	Dîner	Veillée
LUNDI	Trajet en car de Vezins à Plouha		Sortie littorale sur le sentier des douaniers	Dîner au centre	Contes de Bretagne et d'ailleurs
MARDI	Sortie pêche à pied sur les rochers	Déjeuner au centre Plouharmor	La faune du littoral		Veillée surprise
MERCREDI	Etude des algues		Sortie découverte des oiseaux de mer	Plouharmor	Courrier
JEUDI	Excursion à la journée sur l'île c	n à la journée sur l'île de Bréhat			Jeux bretons
VENDREDI	Visite du port de Paimpol	Déjeuner au centre Plouharmor	Sortie sensibilisation aux problèmes de l'environnement	Retour en car de Plouha à Vezins	

Les élèves de GS, CP et CE1 ont pu pratiquer le rugby au cours des mois de mars et d'avril avec un intervenant spécialisé. En mai et juin, ce sont les CE2, CM1 et CM2 qui ont bénéficié de cette initiation. Les GS/CP/CE1 sont allés à la patinoire durant 7 séances pour s'entraîner à ce sport de glisse.

Le mercredi 8 avril, les enfants ont réalisé une toile sur le thème du PARTAGE pour montrer leur solidarité avec les enfants victimes de malnutrition dans le monde. Les œuvres ont été exposées dans la salle du TBI pendant les trois soirs suivants.

Jeudi 7 mai, nous sommes allés rencontrer d'autres enfants de notre réseau au cours de la traditionnelle journée sportive. Ce temps

festif était placé sous le signe de l'échange, de la rencontre.

Un nouveau blog est consultable pour l'école, vous pouvez le découvrir en tapant : ecole-vezins-stjoseph.ec49.info





Le P'tit Vezinais



Associations



😽 Club de l'Espérance

Le Club compte 163 Adhérents.

- Mercredi 21 janvier : L'Assemblée Générale du Club a réunis 96 Personnes. L'après-midi s'est terminée par la dégustation de la Galette.
- Mercredi 25 février : La journée Bottereaux a réuni 71 personnes qui ont participé à des mini concours de belote, Tarot, Scrabble, Palets, Pétanque, Petits chevaux, Triominos,

Nos propositions pour les mois à venir :

- Mercredi 1^{er} juillet: Reçoit le Club de La Tourlandry à 14 h 00.
- Mercredi 5 août : Pique-nique Inter Club autour de la M.C.L. En cas de mauvais temps, ce sera dans la salle annexe. Le RDV est fixé à 12 h 00.
- Mercredi 19 août: Pique-nique du Club RDV à 12 h 00.
- Mercredi 26 août : Après-midi pétanque à Nuaillé ouvert à tous.
- Mercredi 16 septembre : Banquet du Club à Valanjou RDV à 12 h 00.
- Rencontre un mercredi (date à fixer) avec l'Adjudant-Chef de Gendarmerie concernant la sécurité des seniors. Prévoir une liste de questions à poser.



Tennis Entente Vezins - Chanteloup - La Tourlandry



Un petit tour et puis s'en va. L'équipe première masculine n'aura fait qu'un petit tour en 3^{ème} division. Il n'aura fallu qu'une saison pour retrouver le chemin

de la 2^{ème} division. A l'issue de ce championnat, nous finissons premier haut la main, en ayant réussi un sans-faute, puisque nous avons gagné contre toutes les équipes en phase aller et retour. De son côté, l'équipe Réserve finit en milieu de tableau et enregistre beaucoup plus de victoires que la saison passée ; le signe d'une équipe en progression qui, à n'en pas douter, pourrait viser plus haut en terme de classement l'année prochaine. Les 35+ finissent dernier de leur championnat, mais premier par la bonne humeur et la convivialité. Notre équipe féminine senior a tout tenté mais n'a malheureusement pas pu éviter la dernière place de leur groupe. Néanmoins, les joueuses travaillent sérieusement à l'entraînement et ne comptent pas en rester là. Nul doute que la saison prochaine nous réserve des surprises. Pour sa part, les 15/18 ans filles n'ont pas fait dans la dentelle! Elles ont littéralement corrigé leurs adversaires directs pour la montée par 4/0, et à l'extérieur s'il vous plaît. Bravo à elles. L'équipe des 13/14 ans garçons a connu quelques difficultés cette année et finit dans les 3 dernières places, mais le potentiel est là, la saison prochaine ne peut être que meilleure. Enfin, les 15/18 ans garçons finissent juste derrière les 2 premiers du classement, la deuxième partie de saison fut un peu plus poussive que la première, mais dans l'ensemble c'est encourageant. Cette année le nombre d'inscrits est de 49. Yves Deniau assure les entraînements des débutants et Claude Denieau ceux du mini-tennis, des jeunes confirmés et des adultes. Le tournoi interne le "Défi" a re-débuté début janvier et dure jusqu'à fin 2015. Pour rappel, cette compétition est ouverte à tous les inscrits ou futurs inscrits au club. Comme l'année dernière, un Pass Tennis est proposé à tous. Il permet l'accès au terrain extérieur pendant tout l'été et vous fait bénéficier d'une licence FFT pour 10 €. A noter que les inscriptions pour la saison prochaine et l'assemblée générale se dérouleront le 26 juin 2015 à partir de 18 h et le tournoi de double le 20 juin 2015.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au club sur notre site entente-tennis-vezins.clubeo.com ou nous contacter en envoyant un message à esvezinsct@gmail.com.

Tennistiquement,



B.L.V Bad Loisir Vezins

Pour la première année, notre association compte 30 adhérents, nous avons à notre disposition 6 terrains et notre créneau à la salle des sports est le mardi soir de 20 h 00 à 22 h 00.

Nous remercions la mairie de nous avoir mis à disposition le matériel nécessaire pour débuter notre activité, un 7ème terrain est en cours d'aménagement.

> Le Président B.L.V Alain QUÉTÉ









Entente Sportive Tourlandry-Vezins-Chanteloup

Le mois de juin est arrivé et déjà la fin de la 1ère année de l'ENTENTE SPORTIVE TOURLANDRY VEZINS CHANTELOUP.

équipes seniors ont participé au championnat du district sous la responsabilité de l'entraîneur Tirot Philippe. Au cours du mois de février, nous avons eu la remise des maillots offerts par nos sponsors qui sont les entreprises BOUTIN MENUISERIE, ACTIONNET ainsi que notre fournisseur INTERSPORT.

Le groupement de jeunes âgés de 15 et 17 ans (Trémentines et St Georges des Gardes) a engagé 3 équipes en catégorie U15 et 2 équipes en catégorie U17.

L'équipe A des U17 a réalisé une bonne 1ère phase puisque qu'elle a accédé à la Division Supérieure de District en 2^{ème} phase.

L'une des grandes satisfactions de cette fusion est certainement la catégorie foot d'animation. En effet, avec 80 enfants inscrits dans 4 catégories, nous nous devions d'offrir une bonne organisation. Aussi, nous remercions Alain Debelly qui a pris en charge les entraînements de toute l'école de foot d'animation, ainsi que tous les parents qui ont participé à faire progresser les enfants. Cette fin de 1ère saison signifie aussi que nous allons préparer la 2ème avec le renouvellement du bureau. Nous recherchons des personnes pour venir partager notre passion et notre ambiance tous ensemble.

Les signatures des licences démarreront début Juin.

Merci à tous nos sponsors et aux municipalités pour leurs soutiens. N'hésitez pas à venir consulter notre site pour plus d'information: estvc.footeo.com

Pour nous contacter:

Le Président: M. Gourichon Vincent: 06 38 53 92 79 Le secrétaire : M. Chalopin Emmanuel : 06 32 86 86 53

Mail: estvc.secretariat@gmail.com

Rappel date: Samedi 20 juin Journée portes ouvertes pour le foot d'animation.



JAB Vezins- Chanteloup

Amis sportifs et supporters

Le 25 octobre 2014, nous avons organisé un plateau des babys basket ou soixante enfants des communes environnantes se sont rencontrés. Merci à tous ceux qui ont donné de leurs temps (entraîneurs, parents et joueurs du club) afin que ce moment soit des plus réussis.

La saison de Basket vient de se terminer et nous espérons que vous avez pris autant de plaisir à jouer que nous à vous encadrer.

Merci aux entraîneurs Matthieu Louapre et Simon Chauviré.

Merci à tous les bénévoles, les parents, les supporters et surtout aux arbitres. Sans vous, rien ne serait possible.

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 12 juin à 20 h 00 à la salle des sports de Vezins. Nous comptons sur votre présence en tant que joueurs, parents, bénévoles et supporters. A l'issue de la

réunion, nous partagerons le verre de l'amitié.

Les inscriptions se feront le mercredi 17 juin et le jeudi 25 juin de 17 h 30 à 19 h 00 à la salle des sports.

Pour la saison prochaine, le club a besoin de nouveaux joueurs et de bénévoles supplémentaires pour palier au départ de certains membres.

Sans l'investissement de nouveaux membres, le maintien du club est en danger.

Merci à toutes les personnes qui ont participé aux manifestations que nous vous avons proposées (concours de belotes et soirée

N'oubliez pas notre site pour toute information.

Mail: vezinsjabvc@basketball49.fr

Rendez-vous au mois de septembre pour une nouvelle saison et bonnes vacances à tous.











😽 Pétanque Vezinaise

L'association vous propose deux évènements :

CONCOURS DE PETANQUE OUVERT A TOUS

UN LICENCIÉ, UN NON-LICENCIÉ OU DEUX NON-LICENCIÉS SAMEDI 27 JUIN 2015 Inscription de 10 h 00 à 12 h 00 au 06.89.34.70.56 Tarif: 10 € par doublette Jet du but à 14 h 00 au stade de VEZINS

SOIRÉE MOULES - FRITES - SAMEDI 11 JUILLET 2015

A la MCL de CHANTELOUP LES BOIS - A 20 h 00

Tarif: 12 € - Enfants: 6 € (0 à 12 ans) Merci de réserver à l'un de ces n° de Tél.

06.58.43.18.55 : Allier Stéphanie 06.89.34.70.56: Girardeau Olivier 07.82.19.38.36: Damiens Daniel 06.51.35.31.58: Perrault Karine

Foyer des Jeunes

CHANGEMENT DE BUREAU

Suite à l'Assemblée Générale qui a eu lieu le vendredi 6 mars 2015, un nouveau bureau a été voté :

PRESIDENT: Mehdi MARTINEAU VICE-PRESIDENT: Nicolas GOURICHON TRESORIER: Numa SABOUREAU SECRETAIRE: Florine TRICOIRE

Nous sommes quatre majeurs, membres du foyer depuis longue date et nous avons décidé de reprendre le foyer, afin que les générations futures puissent également en profiter autant que nous. Nous nous adressons donc aux jeunes, à partir de 14 ans, qui souhaitent bénéficier d'un lieu pour pouvoir se retrouver entre eux, ou participer à des sorties telles que Disneyland ou encore le Parc Astérix, organisées en partenariat avec Chloro'fil.

Ce message s'adresse également aux parents qui seraient intéressés pour intégrer, et surtout encadrer les jeunes du bureau.

Nous avons prévu d'organiser divers événements de manière à dynamiser le foyer. Ainsi, nous souhaiterions mettre en place un barbecue multigénérationnel, une sortie choisie par les jeunes et pourquoi pas un concours de palets!!

Il est demandé la somme de 8 € pour l'adhésion, une photo d'identité, un chèque de caution de 30 € ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs. Le règlement intérieur vous sera remis lors de l'inscription, il devra être signé par les parents et le jeune.

En cas de besoins ou pour plus d'informations, vous pouvez joindre le Président au : 06.84.18.75.08, ou la secrétaire à l'adresse mail suivante : florine.tricoire@gmail.com

Nous comptons sur vous. LE BUREAU

Horaires d'ouverture :

	Hors vacances scolaires	Vacances scolaires	
LUNDI	Fermé	14 h 00 - 22 h 00	
MARDI	Fermé	14 h 00 - 22 h 00	
MERCREDI	14 h 00 - 20 h 00	00 - 20 h 00 14 h 00 - 22 h 00	
JEUDI	Fermé	14 h 00 - 22 h 00	
VENDREDI	19 h 00 - 00 h 00	14 h 00 - 00 h 00	
SAMEDI	14 h 00 - 00 h 00	14 h 00 - 00 h 00	
DIMANCHE	14 h 00 - 20 h 00	14 h 00 - 22 h 00	



La Gaule Vezinaise

Amis pêcheurs,

La saison de la Gaule Vezinaise a pris son envol avec ses quatre journées truite pour adhérents avant l'ouverture annuelle de la pêche. Des bénévoles de l'association ont recu les enfants pour une journée organisée par Chlorof'il autour de l'étang, le beau temps était

au rendez-vous. Les jeunes, ravis de leur journée ont manifesté le désir de prendre des cartes à l'année.

Notre journée truite se déroulera le 6 juin 2015, les entrées à l'étang communal de Vezins commenceront dès 8 h 30 pour 7 € la 1/2 journée et 9 euros pour la journée. Une buvette, des sandwichs pour vous restaurer et nous finirons par la remise des lots de la tombola. Venez passer une bonne journée avec nous.

Un nouveau bureau a été élu pour l'association :

Président : Louis-Marie TIJOU - Secrétaire : Philippe FRANCILETTE Secrétaire adjoint : Alain PATRELLE - Trésorière : Liliane TIJOU



Associations



U.N.C. / AFN Vezins

Jeudi 3 septembre 2015: Pique-nique - Samedi 24 octobre 2015: Concours de belote - Mercredi 11 novembre 2015: Commémoration Armistice Guerre 14/18 à Vezins



Familles Rurales Vezins-Chanteloup

CENTRE DE LOISIRS - Été 2015

L'Accueil de Loisirs de VEZINS-CHANTELOUP ouvrira ses portes du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet et du 24 au 28 août 2015 dans les locaux de la périscolaire de Vezins.

L'accueil des enfants est réalisé de 8 h 30 à 17 h 30, une garderie est mise en place selon la demande, le matin à partir de 7 h 15 et le soir jusqu'à 18 h 15.

Un panel d'activités et plusieurs sorties leur seront proposées :

- le jeudi 9 juillet : Festival du jeu à Parthenay (79)
- le jeudi 16 juillet : Jeux gonflables à l'accueil de Loisirs
- le jeudi 30 juillet : Parc de Pierre Brune (85)
- le jeudi 27 août : Kidi/Mundi (-6 ans) Bowling (+6 ans)

N'hésitez pas à demander dès aujourd'hui des renseignements concernant ces vacances auprès de Christelle DELAUNAY:

> **Accueil de Loisirs « Familles Rurales »** 10 Rue du Parc - VEZINS Tel: 02-41-64-94-65

Nous vous informons qu'un grand nombre de vêtements (blousons, parkas, sweats) oubliés par les enfants sont à récupérer auprès de Christèle ou Alexandra. A la fin août, ceux qui n'auront pas retrouvé leur propriétaire finiront dans le container à vêtements.



😽 Bibliothèque « Marque-page »

Lors de son Assemblée Générale du 26 mars 2015, le bureau de la bibliothèque Marque-Pages a été reconduit dans son intégralité.

Présidente Vice-Présidente Secrétaire

Secrétaire Adjointe Trésorière

Trésorière adjointe

Michèle GUILLOU **Huguette GUYOU Eliane BAUDRY**

Marie Noëlle HACQUART Sylvie VERGNAULT Nathalie PATTEDOIE

Nous sommes 16 bénévoles, et aimerions que de nouvelles personnes arrivent.

La cotisation familiale reste à 8 euros pour 7 documents empruntés par carte et pour trois semaines.

Chaque adhérent peut emprunter dans les autres bibliothèques de la CAC (à part la médiathèque de Cholet).

Fin 2014, nous avions 244 adhérents (104 enfants et 140 adultes). En fond propre, nous avons 5 920 livres auxquels s'ajoutent 382 livres du fond communautaire (CAC et bibliopôle).

En 2014, nous avons acheté 197 livres.

La bibliothèque fêtera ses 10 ans le dimanche 27 septembre 2015. Une promenade-lecture animée par le comédien Hervé GOU-RAUD vous emmènera dans les lieux historiques de Vezins.

Ouvert à tous.

Des affiches vous donneront plus de renseignements.

Deux tablettes pour les lectures numériques sont à disposition des lecteurs, sur rendez-vous.

Se renseigner à la bibliothèque.

Horaires d'ouverture :

Mercredi - 10 h 30 à 11 h 30 et 16 h 30 à 18 h 30 Vendredi - 16 h 30 à 18 h 00 Dimanche - 10 h 30 à 12 h 00

Tél: 02 41 62 84 73



Gym détente / douce



L'association composée de deux groupes propose tous les mercredis:

- Une GYM douce de 8 h 00 à 9 h 00 animée par Patricia qui permet aux participants de garder souplesse et endurance dans une ambiance conviviale et,
- Une GYM détente de 20 h 30 à 21 h 30 ani-

mée par Stéphane qui propose chaque semaine un cours différent, avec un matériel adapté (altères, élastiques, bâtons etc...). Les exercices dirigés par l'animateur sont corrigés, encouragés.

Chaque année, nous n'oublions pas de fêter Noël et la galette des rois et nous allons au restaurant en fin d'année. Le dernier cours de l'année se fait à l'Etang des Noues et un pique-nique est orga-

C'est avec plaisir que nous souhaitons vous inviter à participer à nos cours de gym pour vous faire découvrir tous ces moments agréables dès la rentrée sportive début du mois de septembre.

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances.

Associations



Le comité des fêtes

Afin que l'association perdure, un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale du 23 janvier 2015 :

Co-présidents : DEFOIS Yannick et DELMAIS Laurent

Trésorier: DEFOIS Willy

Trésorier Adjoint : ROBICHON Olivier Secrétaire : COTTENCEAU Yann

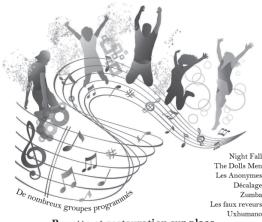
Secrétaire Adjoint : COTTENCEAU Gaëtan

Pour commencer, nous souhaitons remercier les membres du bureau sortant : MAHÉ Ludovic (Président), CRESTIN Joseph (Vice-président) et GUIBERT Jérémy (Secrétaire). Après six années de bons et loyaux services, ils ont choisi de tirer leur révérence. Cependant, ils restent présents pour accompagner et soutenir la nouvelle équipe vers la réussite. Merci aussi aux personnes qui poursuivent l'aventure avec nous, Willy Defois et Yann Cottenceau, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont participé activement à la réussite des manifestations.

Le Comité des Fêtes a pour objectif de divertir les adultes et les enfants de la commune. Pour 2015, deux événements viendront marquer l'année. La fête de la musique prévue le 3 juillet 2015 en partenariat avec la municipalité et l'Arbre de Noël des Enfants en décembre.

Vezins le 3 Juillet 2015 Fête de la Musique

A partir de 19h30 au centre bourg



Buvette et restauration sur place









Vendredi 03 juillet 2015 : Fête de la Musique

Comme chaque année maintenant à Vezins, le 1^{er} vendredi du mois de juillet rime avec « Fête de la Musique ». Une nouvelle fois, le Comité Des Fêtes sollicitera les différentes associations de la commune ainsi que tous les Vezinais. Venez nous rejoindre pour composer l'équipe de 50 bénévoles ponctuels nécessaire pour le bon déroulement de la manifestation. « Donner 1 heure de votre temps pour venir apprécier le plaisir de l'envers du décor ». C'est bien ensemble que nous pouvons pérenniser cet événement devenu incontournable sur notre commune de Vezins. Une rencontre pour vous informer et échanger sur le déroulement de la manifestation sera proposée prochainement. Pour ceux qui souhaitent prendre part à l'édition

2015, n'hésitez pas à vous faire connaître. Par mail : comitedesfetesvezins@laposte.net, nous ne manquerons pas de vous recontacter.

Décembre 2015 : Arbre de Noël

La réflexion sur le déroulement de l'arbre de noël commencera à partir du mois de septembre. Toujours dans la même dynamique, nous souhaitons pouvoir ouvrir le débat afin de trouver de nouvelles idées pour marquer cet autre moment fort de l'année pour le plaisir des enfants de notre commune.



Don du sang

CHANTELOUP LES BOIS - NUAILLÉ - TRÉMENTINES - VEZINS

C'est une association composée de 15 membres dont le Président est René Testard de Chanteloup les Bois. Elle organise 4 collectes de sang dans l'année (1 dans chaque commune)

Résultats des collectes de l'année 2014

1ère collecte le 22 janvier à Trémentines : 125 donneurs.

2^{ème} collecte le 16 avril à Nuaillé : 112 donneurs. 3^{ème} collecte le 28 aout à Vezins : 124 donneurs

4^{ème} collecte le 12 novembre à Chanteloup : 97 donneurs

Sur les 4 collectes de l'année 2014, les donneurs se répartissent comme suit :

59 donneurs de CHANTELOUP - Moyenne d'âge : 48 ans 75 donneurs de NUAILLE - Moyenne d'âge : 50 ans 120 donneurs de TRÉMENTINES - Moyenne d'âge : 51 ans 110 donneurs de VEZINS - Moyenne d'âge : 46 ans

94 donneurs de communes extérieures - Moyenne d'âge : 45 ans Soit un total de 458 donneurs pour l'année 2014, contre 411 donneurs en 2013, dont :

41 % de femmes et 59 % d'hommes avec une moyenne d'âge générale de 48 ans.

DATES COLLECTES DE 2015:

Jeudi 13 août 2015 à la MCL de Vezins
Mercredi 28 octobre 2015 à CHANTELOUP LES BOIS à la MCL
TOUTES LES COLLECTES ONT LIEU DE 16 H 30 à 19 H 30

Président : Monsieur René TESTARD - 6 rue de la Grande Fontaine 49340 CHANTELOUP LES BOIS - Tél : 02.41.64.43.92.



Troupe théâtrale « Les Accroscènes Vezinais »

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le vendredi 20 février dernier, un nouveau bureau a été élu comme suit :

Président: Jacques CESBRON

Vice-président : Christophe VERGNAULT

Trésorier: Marc COMBREAU Vice-trésorière : Chantal FROUIN Secrétaire : Corinne CHARLOS Vice-secrétaire : Claudine LEGEAY

Membres: Christian CATROUX, Bernard LEGEAY, Dominique COTTENCEAU, Martine COTTENCEAU, Sylvie VERGNAULT, Alain QUETE, Christèle QUETE, Carine BOUTIN, Angéla SABOUREAU et

Jacky GUILLY.

Les bénévoles et le nouveau président félicitent et remercient Christian CATROUX pour ces 12 années passées à la présidence. Il a su faire face aux difficultés rencontrées, notamment la nouvelle organisation de la troupe avec les déplacements à l'extérieur qui demandent à être traités avec rigueur. Sa mission accomplie, il laisse une troupe en « bonne santé ».

Mot du président Cesbron Jacques

Je redeviens, avec plaisir, 12 ans après, le président des Accroscènes. Depuis le début de son histoire, la troupe de théâtre rassemble des bénévoles mais aussi un public fidèle et très large.

Je m'accorde à dire que les bienfaits du théâtre sur l'équilibre émotionnel, intellectuel et physique sur les adultes, les jeunes et les enfants ne sont plus à démontrer. Il faut simplement consolider les liens et travailler pour la génération future. Le théâtre n'est pas seulement vecteur de culture et de plaisir, c'est aussi l'apprentissage de la vie associative toute génération confondue.

Toutes les personnes qui désirent devenir membres du théâtre y seront les bienvenues pour participer à toute l'organisation que demande une saison théâtrale, bien sûr, il faut des acteurs mais aussi des bénévoles qui s'investissent dans plusieurs activités (décors, costumes et accessoires, coiffure et maquillage, son et lumière, buvette, photos-vidéo, publicité, réservation, atelier théâtre).

Le théâtre est une activité structurée et doit contribuer à l'animation de sa commune. La troupe des

Accroscènes a pourtant parfois le sentiment de travailler uniquement dans l'ombre des vezinais. La patience est donc de rigueur pour espérer revoir la troupe réaliser son dynamisme principal qui est de jouer la comédie sur scène à Vezins, tant par les adultes que par les jeunes. Toute la troupe se joint à moi pour remercier M. le Maire et son équipe pour les locaux mis à notre disposition afin de pouvoir travailler sereinement en attente d'une meilleure situation pour l'ensemble de l'équipe.

Je tiens à remercier tous les bénévoles de cette grande famille, qui gardent espoir dans la bonne humeur et qui, depuis trois ans que nous sommes saltimbanques, font preuve de ténacité face à cette nouvelle organisation.

La commission « choix de la pièce » de la troupe travaille activement à la lecture et visionnage de pièces afin de faire le meilleur choix pour vous présenter son spectacle en fin d'année.

La troupe se déplacera cette année encore à la TESSOUALLE, salle TESSALIS, pour toutes les représentations, à savoir :

> les vendredis 30 octobre, 6 et 13 novembre 2015 les samedis 31 octobre, 7 et 14 novembre 2015 les dimanches 1er, 8 et 15 novembre 2015





👺 Vezins Évènements Équestre

Nouveau record pour l'édition 2014 du Concours Complet de Vezins.

En effet, 120 concurrents se sont affrontés lors des épreuves du dimanche support du Grand Régional réservé aux Amateurs. Quant au samedi dédié aux professionnels, vous avez pu admirer un plateau de qualité. Jugez plutôt :

- Nicolas TOUZAINT, Champion Olympique, Champion d'Europe.
- Jean FEULERE, Champion du Monde.
- Jean-Lou BIGOT, Champion d'Europe.

Tous des fidèles de notre concours quand les échéances internationales leurs permettent.

Le public, toujours aussi nombreux par sa présence manifeste son intérêt pour cet évènement majeur de la Commune et encourage de ce fait l'équipe organisatrice dans la préparation du 12ème Concours Complet de Vezins qui aura lieu les 5 et 6 septembre 2015. Le programme est identique aux années passées.

Le samedi : Epreuves réservées aux Pro (du grand spectacle) Le dimanche : Grand Régional s'adressant aux amateurs.

Restauration possible et randonnée campagnarde agréable garantie à la « Ferme de l'Hôpital » à Vezins, ce 1er week-end de septembre.





Les actualités de Chloro'fil du mois de juin à septembre :

- Des animations de rue vont être proposées cet été au mois de juillet par les animateurs ou bénévoles de Chloro'fil les 17 juillet et 26 août de 15h à 19h, dans le centre-ville de Vezins. L'occasion de venir à la rencontre des animateurs, afin de découvrir les activités de Chloro'fil et de partager un moment convivial.
- Le vendredi 28 août à partir de 18h00, le CSI Chloro'fil organise un pique-nique ouvert à tous au CSI afin de visionner les activités de l'été et de présenter celles à venir pour la rentrée.

Les actualités du secteur Enfance/Famille : « Dépan'nous Mamie »

Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil recherche des personnes disponibles (bénévoles) pour donner un peu de leur temps dans le cadre de cette action.

Ce service d'entraide permet aux parents de trouver rapidement une solution de garde ponctuelle lors d'un évènement inattendu (enfant malade ou assistante maternelle indisponible...). Le bénévole accepte ou non la demande en fonction de ses disponibilités.

AGENDA:

Mercredi 24 juin - Mom'en famille Jardinage : Venez avec vos enfants planter, entretenir et cueillir fruits et légumes de 15 h 30 à 17 h 00 au CSI Chloro'fil.

Mardi 7 juillet - Échanges de savoirs : sur les produits faits maison de 20 h 00 à 22 h 00 au CSI.

Samedi 11 juillet : « Jouons ensemble en famille » : temps ludique et convivial proposé aux familles d'enfants porteurs de handicap en partenariat avec Loisirs Pluriel.

Samedi 19 septembre : Journée du Patrimoine, « Chloro'Fil Escapades » : balade familiale contée et mise en scène sur le patrimoine historique de Chanteloup les Bois de 13h30 à 18h30. Animation suivie d'un apéro convivial.

Retrouvez la programmation des activités familles de juillet à septembre sur le site Internet du CSI :

www.csichlorofil.centres-sociaux.fr et sur la nouvelle page Facebook : Chloro Fil

> Informations et inscriptions : Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil 40 bis rue de la Libération 49340 Nuaillé 02.41.55.93.41

Les actualités du secteur Jeunesse :

Atelier pour les 11-14 ans :

• Atelier Bricolage Poulailler tous les mercredis de 14h à 17h au CSI Chloro'fil jusqu'au 24 juin, (animé par Jean Philippe)

Cet été, on décampe avec Chloro!

Plusieurs séjours pour les jeunes de 11 à 15 ans vont voir le jour cet été, et il y en a pour tous les goûts!

Mini séjour pêche : Du 6 au 9 juillet – Etang de Vezins Mini séjour Chantier : Du 6 au 8 juillet – Vezins/Nuaillé

Mini séjour à la Ferme : Du 21 au 23 juillet – Montoir de Bretagne Mini séjour Sports (Escalade/Canoë/Tir à l'arc) : Du 25 au 27 août – Clisson

Séjour Mer: Du 13 au 17 juillet - Lieu à définir.

Des activités et différentes sorties sont proposées cet été :

Nuitée spéciale fille, canoë-kayak, piscine, journée Koh Lanta, sortie mer, bataille eau et nerfs, atelier cuisine, journée intercentres et activité crazy-game.

Pour ces activités, les inscriptions sont à faire du 9 au 20 juin.

Pour tous renseignements complémentaires: 02 41 55 93 41

Les actualités du secteur Petite Enfance :

Un spectacle pour les 0-6 ans est programmé le jeudi 25 juin 2015 à 10 h 00 à la salle des Fêtes de la Tessoualle (près du complexe sportif). Ce spectacle est organisé par le RAM du CSI Chloro'fil avec des Assistantes Maternelles et la Compagnie Ronds de Papillon.

Article destiné aux associations :

Suite à un diagnostic fait auprès des associations et des mairies, nous avons pu constater que beaucoup d'associations ont des difficultés au niveau matériel. Lors de l'organisation d'événements, les bénévoles mettent beaucoup de cœur à l'ouvrage pour leurs réussites. La course au matériel nécessaire devient vite une bataille, voire un vrai parcours du combattant et cela nécessite une dépense d'énergie folle. C'est la raison pour laquelle le CSI souhaite mettre en place un réseau de mutualisation de matériel pour faciliter les recherches et surtout faire émerger une solidarité sur le territoire. Pour les associations intéressées par ce projet que ce soit de la recherche ou de la mise à disposition de matériel, merci de contacter le CSI Chloro'fil au 02-41-55-93-41 ou par mail vie.asso.chlorofil@orange.fr.



Office de tourisme

Animations estivales

JUILLET	AOÛT
OCILLELI	11001

Mercredi 15 Nouvelle visite	Retour vers le futur (8-12 ans) Doc a besoin d'aide pour ses expériences	14h30-16h30	Lundi 3	Marché aux Bestiaux Le 1 ^{er} marché de France pour les gros bestiaux	14h00-17h00
Jeudi 16	Promenade urbaine : itinéraire bis Une escapade au départ de la gare	14h30-16h30	Mardi 4 Nouvelle visite	Cholet à la loupe Vous pensiez tout connaître de Cholet ?	15h00-16h30
Vendredi 17	Jardin de curé de l'Église St Pierre Un jardin simple, utilitaire et fonctionnel	15h00-16h30	Mercredi 5 Nouvelle visite	Retour vers le futur (8-12 ans) Doc a besoin d'aide pour ses expériences	14h30-16h30
Lundi 20	Savonnerie Gonnord L'un des derniers artisans savonniers de France	10h30-12h00	Jeudi 6	Promenade urbaine : itinéraire bis Escapade au départ de la Gare	14h30-16h30
Mardi 21 Nouvelle visite	Archi'moderne Découverte des édifices contemporains Choletais	15h00-16h30	Vendredi 7	Brin d'amour Laissez-vous apprivoiser par les ânes	15h00-17h00
Mercredi 22 Nouvelle visite	Les Gourmands disent (5-8 ans) Vos enfants suivront « Chouquette », notre cuistot	14h30-16h30	Lundi 10	Marché aux Bestiaux Le 1 ^{er} marché de France pour les gros bestiaux	14h00-17h00
Jeudi 23 Nouvelle visite	Le Caféier Bio Naturel Laissez-vous envoûter par les arômes exotiques	10h30-11h30	Mardi 11	Sur les pas des tisserands L'histoire du textile et des tisserands de Cholet	15h00-16h30
Vendredi 24	<i>Quoi de n'œuf?</i> Entre poules et vaches	15h00-16h30	Mercredi 12 Nouvelle visite	Retour vers le futur (8-12 ans) Doc a besoin d'aide pour ses expériences	14h30-16h30
Lundi 27	Pierre et Vitrail De la taille de pierre à la restauration de vitraux	14h00-16h00	Jeudi 13 Nouvelle visite	Passé Présent Le centre-ville se dévoile à vous	15h00-16h30
Mardi 28	Cholet en 2h, les incontournables Du menhir au théâtre, du Palais de Justice à l'église Notre Dame	15h00-17h00	Vendredi 21	Brin de laine brin de paille Voyage au pays des alpagas et des lamas	15h00-17h00
Mercredi 29 Nouvelle visite	Les Gourmands disent (5-8 ans) Vos enfants suivront « Chouquette », notre cuistot	14h30-16h30		Programme sous réserve de modifications	
Jeudi 30	Artisan Passionné : le mouchoir à déguster Le mouchoir en chocolat régale vos papilles!	11h00-12h00			

Bons plans billetterie

	Tarifs sur place	Tarifs préférentiels
Parc Oriental de Maulévrier	7,00€ Adulte	6,50€ Adulte
<i>Visite de jour</i>	6,00€ Enfant	5,50€ Enfant
Visite de nuit	10,00€ Adulte 8,00€ Enfant	9,00€ Adulte 7,00€ Enfant
Forfait jour/nuit	16,00€ Adulte 13,50€ Enfant	15,00€ Adulte 12,50€ Enfant
Musée des Métiers de la Chaussure	4,50€ Adulte	4,00€ Adulte
Visite guidée et libre	2,50€ Enfant	2,00€ Enfant
Parc & Conservatoire de la Bottière	9,00€ Adulte	8,00€ Adulte
Visite libre	7,00€ Enfant	6,00€ Enfant

	Tarifs sur	Tarifs
	Place	préférentiels
Bioparc de Doué la Fontaine	19,90€ Adulte	18,50€ Adulte
Visite libre	14,50€ Enfant	13,50€ Enfant
Terra Botanica	21,00€ Adulte	18,00€ Adulte
Visite guidée	14,50 € Enfant	12,50€ Enfant
Puy du Fou	34,00€ Adulte	30,00€ Adulte
Visite Grand Parc de 1 jour	23,00€ Enfant	20,00€ Enfant
Cinéscénie	26,00€ Adulte 18,00€ Enfant	8,00€ Adulte 6,00€ Enfant
Planète Sauvage	26,00€ Adulte	24,00€ Adulte
Visite libre	21,00€ Enfant	19,00€ Enfant

Office de Tourisme du Choletais - 14 avenue Maudet – 49300 CHOLET - 02 41 49 80 00 - info-accueil@ot-cholet.fr www.ot-cholet.fr

Infos diverses



Centre d'échanges internationaux



Jeunes lycéens étrangers, Equatoriens et Allemands, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre



ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Mariale, Équatorienne, pratique le ballet et le yoga. Elle aime aussi cuisiner et jouer du piano. Elle a déjà fait un séjour d'une année scolaire aux Etats-Unis, ce qui l'a beaucoup aidé pour perfectionner son anglais.

Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il est passionné de grec ancien et attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016!

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous!

> Renseignements: CEI-Centre Echanges Internationaux - Vanessa SIMON ou Katja Lebeslourd Bureau Coordinateur CEI - 02 99 20 06 14 ou 02 99 46 10 32



🤴 Un litige locatif ?



PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

Vous êtes locataire, vous êtes bailleur, un litige vous oppose...

Vous souhaitez régler ce problème à l'amiable, La COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONCILIATION Peut Vous AIDER!

Pour en savoir plus : Direction Départementale des Territoires de Maine et Loire

15 bis, rue Dupetit Thouars - 49047 ANGERS Cedex 01

Tél.: 02.41.86.63.19 – Mail: sylvie-p.durand@maine-et-loire.gouv.fr

Le P'tit Vezinais



Intercommunalité



Amélioration de l'habitat

La Communauté d'Agglomération du Choletais a mené de 2010 à 2014 une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) permettant aux propriétaires de bénéficier d'aides exceptionnelles pour réhabiliter leur logement (amélioration de la performance énergétique, adaptation au vieillissement ou au handicap, remise sur le marché de logements locatifs, etc...).

Cette OPAH a pris fin en août 2014, l'opérateur CitéMétrie n'accompagne donc plus les propriétaires au titre de cette opération pour notre compte. Cela s'est traduit par l'arrêt des permanences de l'Espace Conseil Habitat (rue du Paradis à Cholet). Le N° vert (0800 300 132) n'est également plus en service depuis début mars.



La Communauté d'Agglomération du Choletais a engagé une réflexion pour la mise en place d'une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat.

Dans cette attente, et afin d'offrir aux habitants du Choletais porteurs de projets visant à améliorer leur logement une solution



Intercommunalité

adaptée à leur attente, la Communauté d'Agglomération du Choletais et le Conseil Général de Maine-et-Loire ont coordonné leurs interventions.

Vous trouverez ci-dessous le détail de ces mesures :

- Pour toute question sur un dossier d'aide à l'amélioration de l'habitat en cours : service Habitat de la Communauté d'Agglomération du Choletais (02 72 77 20 80)
- Pour les projets de rénovation énergétique : Espace Info Energie (02 41 18 01 08)
- Pour les projets d'adaptation au vieillissement ou au handicap : ANAH (02 41 18 80 70)
- Pour les projets d'amélioration de logements dégradés: accompagnement réalisé par l'opérateur CitéMétrie dans le cadre du Programme d'Intérêt Général départemental de résorption de l'habitat dégradé et insalubre. Cellule habitat indigne (02 41 18 80 62) ou précarité énergétique (02 41 18 80 79)



Le réseau Choletbus, une desserte pour tous

Le réseau Choletbus, via la ligne 13, permet de relier Vezins à Cholet. La ligne n'est pas réservée aux scolaires. Tous les horaires sont accessibles à toute personne munie d'un titre de transport valide.

En plus de la desserte directe des établissements scolaires, cette ligne propose une arrivée aux "Halles" vers 8 h, 9 h et 14 h et un départ vers 12 h, 16 h, 17 h et 18 h. L'arrêt "Les Halles" est situé en plein cœur de Cholet, et cela vous donne aussi accès aux autres quartiers Choletais via l'arrêt "Hôtel de Ville", pôle de correspondance du réseau urbain, avec le même titre de transport.



L'abonnement SCOLAIRE Choletbus valable même pendant les vacances

Envie d'aller au ciné? A la piscine? Si vous avez un abonnement scolaire, vous pouvez vous déplacer librement sur le réseau Choletbus le samedi, même pendant les vacances scolaires, et tout l'été. Profitez-en!

Les abonnés scolaires Cholet bus vont recevoir dans les prochains jours par mail ou par courrier un dossier d'abonnement, merci de retourner ce dossier complet le plus tôt possible à Choletbus, sans quoi on ne pourrait vous garantir la délivrance de la carte d'abonnement à temps pour la rentrée. Ensuite, une permanence se tiendra le lundi 24 août de 11 h 00 à 12 h 30, à la Maison des Associations de Vezins où les abonnés scolaires pourront retirer leur carte d'abonnement

Toutes les coordonnées de Choletbus :

Quel est l'arrêt le plus proche de chez vous ? Vous ne connaissez pas les horaires ? Vous avez besoin d'une information précise, d'un renseignement ? N'hésitez pas à nous contacter :

- Par internet: www.choletbus.fr Par mail: accueil.tpc@choletbus.fr
- Par téléphone : Allô Choletbus : 02.41.62.65.65
- Par courrier: TPC 24 rue de la Jominière CS21974 49319 Cholet Cedex
- **En vous déplaçant :** Espace Choletbus Parvis de l'Hôtel de Ville de Cholet ouvert le lundi après-midi de 13 h 30 à 18 h 00, du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00, et le 1^{er} et dernier samedi du mois de 9 h 00 à 12 h 00.



Intercommunalité



Adomi Facil, le service public de maintien à domicile



Ce service vous est proposé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Choletais. Fort de son expérience de 50 ans, il est au service de 600 bénéficiaires et dispose d'une équipe de plus de 80 agents.

Ce service autorisé par le Conseil Départemental de Maine et Loire s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap temporaire ou permanent vivant sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Choletais (Chanteloup-les-Bois, Cholet, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le Puy Saint Bonnet, Le May sur Evre, Mazières en Mauges, Nuaillé, Saint Christophe du Bois, Saint Léger sous Cholet, Toutlemonde, Trémentines et Vezins).

Il propose diverses prestations, telles que:

- l'aide à la réalisation des tâches ménagères
- l'aide à la toilette
- l'aide à la préparation des repas
- les courses
- L'accompagnement à la vie sociale
- le portage de repas à domicile

Adomi Facil garantit une évaluation gratuite des besoins à domicile par un professionnel, mais aussi une réponse personnalisée dans les 24 heures. Les interventions sont effectuées par un personnel qualifié et polyvalent 7j/7 de 7h/21h. L'offre de service est régulièrement ajustée afin d'être toujours au plus près des besoins de chacun.

- tarif horaire unique du lundi au dimanche : 21,25 € quelles que soient les prestations souhaitées.

Il existe aussi un service de portage de repas. Les repas, élaborés par un diététicien et selon un cahier des charges exigeant, sont livrés au domicile selon les tarifs suivants :

- déjeuner 9,20 €, dîner : 7,40 €, combiné (déjeuner + dîner du même jour) : 12,50 € et repas festif (fête des mères et Noël) : 17,70 €.

Infos: Adomi Facil, Pôle Social - 24 avenue Maudet à Cholet - tél: 02 72 77 22 80 ou cias@agglo-choletais.fr Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h 30 à 17 h 30.





